

TI BRAS, LE BAR COMMUNAL

► La démarche globale

Située à moins de 20 km au nord de Brest, cette petite commune d'environ 300 habitants a la volonté de ne pas devenir une cité dortoir de Brest et de préserver son identité rurale. Les actions de la municipalité visent donc particulièrement à conserver et à valoriser le cadre de vie et le patrimoine bâti, et à favoriser les liens sociaux. C'est dans cet esprit également que des réflexions menées par l'équipe municipale sur l'aménagement futur de la commune ont abouti à une volonté de concentrer le bourg et d'y favoriser l'implantation d'activités, objectifs repris dans la carte communale approuvée en 2005. Parmi les dernières réalisations, on peut citer la rénovation de l'ancien presbytère, situé sur la place de l'église, pour y accueillir la mairie, des logements locatifs, un jardin public ainsi qu'une salle de réunion ouverte à tous (*photo ci-contre ; voir également la fiche technique dédiée à ce projet*). La vie communale est par ailleurs ponctuée par deux évènements annuels, soutenus par la mairie, qui rassemblent de nombreux bénévoles et participants : la fête du cheval qui a lieu en mai (plus de 2000 visiteurs en 2011) et dans une moindre mesure la fête de Noël. Enfin, la commune a mis à la disposition de ses habitants en plein cœur du bourg, le bâtiment « Ti Bras » (*photo ci-dessous*), qui rassemble la bibliothèque municipale, des salles pour les associations et depuis fin 2010, un bar communal.



► Les objectifs et la méthode

Jusqu'en décembre 2007, Tréouergat avait son bar, lieu de rencontre et de vie sociale dans le bourg, et également son tout dernier commerce. L'affaire n'était pas très rentable et les propriétaires, ne trouvant repreneurs, ont fermé le plus tard possible, bien après l'âge de la retraite. La mairie a alors décidé de racheter leur licence IV, une modeste façon de les remercier pour ces années de bons et loyaux services. Les élus souhaitaient également se donner la possibilité de rouvrir un bar pour ne pas perdre ce lieu de rencontre sur la commune.

Cibles prioritaires :

- > Offrir un lieu de rencontre aux habitants, mais aussi aux personnes de passage, pour maintenir les liens sociaux sur la commune
- > A terme favoriser les initiatives associatives, artistiques ou autres

Il a fallu 3 ans, date limite de validité de la licence, pour trouver un lieu, un équipement et un mode d'organisation pour ce nouveau bar. La mairie a décidé de l'installer au rez-de-chaussée du Ti Bras, bâtiment qu'elle avait acquis depuis 20 ans. Ancien corps de ferme bâti par un riche marchand de vin de Lanidult au 17^e ou 18^e siècle, cette maison de type « anglaise » a été rénovée par la mairie dans le début des années 90 (toiture, aspects architecturaux, ...). Elle a été mise à la disposition depuis de la bibliothèque municipale et d'une association de théâtre en breton qui occupe le 1^{er} étage. Pour les équipements, un comptoir, réalisé sur-mesure par un élu charpentier de métier, a été offert à la commune à l'ouverture du bar. Depuis, avec les recettes des ventes, la mairie a pu s'offrir un évier et un réfrigérateur, indispensables pour respecter les normes d'hygiène. Le bar fonctionne en régie, mais ce sont des bénévoles, essentiellement du foyer rural, qui s'occupent de servir la clientèle constituée d'habitants et de personnes de passage (randonneurs, cyclistes). Le bar est ouvert une fois par mois, le jour de la messe et à de façon occasionnelle pour des évènements particuliers.

► L'aménagement des lieux

- Aménagements intérieurs
 - > Comptoir sur-mesure réalisé par un élu menuisier, adapté aux normes légales et aux dimensions restreintes des lieux (offert à la commune)
 - > Réfrigérateur et évier relié aux arrivées d'eau et rejet d'eaux usées, installé par un plombier (payé à l'aide des recettes réalisées)
 - > Tables et chaises (fournies par la commune)
 - > Les bénévoles souhaitent donner une âme au lieu en décorant les murs de photos ou créations dédiés à la fête du cheval
- Aménagements extérieurs
 - > Une table équipée de bancs permet de prendre un verre en terrasse. La mairie prévoit de s'équiper à terme d'un nouveau mobilier plus confortable
 - > Des aménagements paysagers ont été réalisés autour du bâtiment et du parking en février 2012 par une entreprise d'insertion



► Le fonctionnement du bar

- Le 15 novembre 2010, le conseil municipal a voté la création d'une régie communale destinée à l'exploitation de la licence IV acquise par la commune en décembre 2007 (coût de la licence de l'ordre de 1000 €). Délibération a été prise d'instituer une régie de recettes pour le produit de la vente des boissons à consommer sur place, dans ce local dénommé Ti-Bras, affecté à cette activité, « afin de conserver dans la commune un lieu d'échanges et de rencontres ». Le conseil municipal a autorisé le maire à engager toutes les démarches, à rédiger l'acte constitutif de cette régie, à prendre l'arrêté de nomination du régisseur et du suppléant, arrêté soumis à l'approbation du trésorier municipal. Il a été précisé que le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement et ne reçoit pas d'indemnité de responsabilité. Le conseil municipal a également autorisé le maire à effectuer divers achats nécessaires à la mise en place du bar.
- Pour obtenir le permis d'exploitation d'un débit de boissons, une formation est obligatoire. Le conseil municipal a décidé de prendre en charge le montant de la formation qui s'est déroulée à Quimper, pendant trois jours, pour un montant de 700 € HT ; les frais de déplacement et de repas durant la période de formation ont également été pris en charge.
- C'est la secrétaire de mairie qui a suivi cette formation et qui se charge des aspects réglementaires (affichages obligatoires, normes d'hygiène, réglementation liée à la vente d'alcool...) et de l'approvisionnement régulier du bar.
- Le bar est ouvert une fois par mois, après la messe, le premier dimanche du mois, ainsi que lors d'événements particuliers. Le service est assuré par des bénévoles, essentiellement membres du foyer rural.
- Le prix des boissons n'est ni prohibitif ni cassé, pour ne pas faire de tort aux bars existants sur les communes voisines. Le bénéfice dégagé est de l'ordre de 2500 à 3000 euros par an. Il est redistribué en partie par la mairie sous forme de subventions aux associations qui assurent le fonctionnement du bar, le reste étant utilisé pour les investissements.

► Les points forts

- La commune a retrouvé un lieu de rencontre pour échanger entre habitants ou gens de passage.
- La présence de ce bar suscite des idées d'animation parmi les associations locales. Outre le décor intérieur qui reste à faire, un événement festif est prévu le 1^{er} juillet 2012, avec présence de musiciens et animations diverses.
- Ce bar participe aussi à la renommée de la commune. Il a notamment fait l'objet d'un reportage diffusé dans le 13H de TF1. Pour consulter la vidéo : <http://videos.tf1.fr/jt-13h/a-treouergat-le-jour-de-la-messe-c-est-open-bar-6511261.html>

Contact : Reun TREGUER, maire de Tréouergat – Tél. Mairie : 02 98 89 21 55